

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 28 FEVRIER 2017 : DELIBERATION N° 26

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf.: **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 20 FEVRIER 2017

L'an deux mille DIX-SEPT, le vingt-huit février à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F.FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - B FEDELI - L-A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

Marie-Christine MORETTI (à Arnaud DECAGNY)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Pascaline MATAGNE (à Bernadette MORIAME)

Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER)

Naëlle TAJDIRT (à Jean-Pierre COULON)

Fatiha FEKIH (à Nathalie MONTFORT)

EXCUSE(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Sylvie ZATAR - Xavier DUBOIS

ABSENT(E)S :

Abdelhakim NEZZARI -

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 29 : Validation de la programmation 2017 issue du Contrat de Ville 2015 - 2020 adopté par la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S.)

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains ;

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération ;

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

Vu la circulaire du 26 janvier 2017 relative aux orientations de la politique de la ville en 2017,

Vu la délibération n°249 du 18 décembre 2014 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S) relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville;

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge ;

Vu la délibération n°297 du 22 juin 2015 autorisant la signature du Contrat de Ville 2015-2020 ;

Vu le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge signé le 26 juin 2015,

Vu la programmation 2017 du Contrat de Ville validée par le Comité de Pilotage Politique de la Ville du 08 décembre 2016 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Démocratie participative, centre sociaux, fêtes et sports » qui s'est réunie le 18 janvier 2017,

Considérant que, pour le Contrat de Ville de la C.A.M.V.S., un cadre stratégique sur la base d'un diagnostic partagé s'est décliné autour de trois grandes ambitions :

- Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter la cohésion sociale ;

- Accompagner à l'émancipation individuelle et collective dans un contexte socio-économique dégradé ;
- Développer la capacité d'agir des citoyens.

Qu'une programmation pour l'année 2017 est prévue en tenant compte de ces trois axes.

Qu'un co-financement paritaire est prévu entre la Ville et l'État ou la Région (à hauteur de 50%) pour les actions relevant de la programmation Contrat de Ville hors Dispositif de Réussite Educative.

Considérant que, par ailleurs, que les dispositifs de réussite éducative mènent des actions d'accompagnement au profit des élèves du premier et du second degrés et de leurs familles, dans les domaines éducatif, périscolaire, culturel, social ou sanitaire.

Que la Caisse des Ecoles, établissement public rattaché à la Commune de Maubeuge, est le support du Dispositif de Réussite Educative (D.R.E.).

Que, dans ce cadre, la Ville de Maubeuge peut lui attribuer une subvention.

Qu'à titre purement informatif, et conformément au tableau annexé, pour l'année 2017, le montant total du D.R.E. est de 117 980€, répartis comme suit :

- Part Ville : 29 495€,
- Part Etat : 76 687€,
- Valorisation : 11 798€.

Que, concernant les autres dispositifs de la programmation du contrat de ville, la participation des différents partenaires est hétérogène selon l'action prévue (A.C.S.M. et Association Regards).

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de:

- valider la programmation 2017 issue du Contrat de Ville 2015-2020 ainsi que le coût des actions et la part à charge relevant de la Ville de Maubeuge, selon le tableau ci-annexé.
- accorder, pour l'année 2017, dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, une subvention de 29 495€.

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné public spécifique	Dispositif	Coût total de l'action	Participation Commune sollicitée	Participation Etat ou Région sollicitée
La Sauvegarde du Nord	Accès au droit en direction des jeunes et des adultes qui les entourent	Actions individuelles d'information, de conseil et d'accompagnement juridique et administratif	- de 26 ans, parents et professionnels	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	40256,00	11933,00	11933,00
L'atelier théâtre	Théâtre forum	Ateliers d'expression et d'improvisation	Jeunes de 9 à 15 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	4200,00	2050,00	2050,00
L'atelier théâtre	Pour une égalité Hommes-Femmes	Création d'un spectacle artistique	Jeunes et adultes de tous âges	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	12080,00	5800,00	5800,00
ACSM Centre social Epinette	Ma santé à moi	Informers les familles sur l'hygiène alimentaire et la pratique d'activités physiques	tout public	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15311,00	4373,00	4373,00
Collège Vauban Maubeuge	Cultivons-nous, jardin des saveurs	Favoriser la relation parents/enfants/collège à partir d'actions liées au développement durable	Elèves et quelques parents	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	12730,00	4990,00	4990,00
Lycée André Lurçat Maubeuge	Solutions alternatives à l'exclusion et de ré-ancrage scolaire	Repérage d'une dizaine d'élèves suivis par une commission éducative et accueillis au centre social de La Fraternité	Collégiens et lycéens	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	34104,00	15141,00	15141,00
Idem+arts	Fabrication d'un paysage	Proposer aux adolescents des Ecrivains de réinvestir un espace qui leur est proche, de se l'approprier et de « fabriquer » un nouveau paysage par leur propre réflexion	20 à 30 adolescents de 10 à 17 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	7500,00	2000,00	2000,00
ACSM Centre social Epinette	En un clic	Permettre aux participants de se familiariser avec l'outil informatique et notamment internet afin de lutter contre la fracture numérique en permettant aux personnes d'être plus autonomes dans leurs démarches administratives	64 bénéficiaires adultes et/ou retraités bénéficiant des minimas sociaux	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	10319,00	4322,00	4322,00
VAL DE SAMBRE FOOT ACADEMY	Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif	Proposer une activité sportive en lien avec un projet éducatif	90 mineurs	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	32298,00	6883,00	6883,00
ACSM Centre social Epinette	Je suis citoyen	permettre aux enfants et à leurs parents d'avoir accès à un parcours ludique semé de rencontres et d'échanges autour du fonctionnement de notre société démocratique et de ses institutions	Jeunes de 10 à 14 ans et public adulte	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	40184,00	20092,00	20092,00
ACSM Centre social Provinces Françaises	BRICOL'AGE	Action d'auto-réhabilitation accompagnée, visant l'appropriation du logement	Public adulte	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	42644,00	19601,00	19601,00
ACSM Centre social La Fraternité	Vestiaire solidaire « Aux prix fleuris »	Animation d'un « vestiaire solidaire » à travers plusieurs activités	Tout public bénéficiaire des minimas sociaux	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	47940,00	21692,00	21692,00
Ville de Maubeuge	Pass Permis	Afin de permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement tout en palliant le manque de ressources financières, la Ville de MAUBEUGE a décidé de mettre en place un « PASS PERMIS » de conduire automobile	20 jeunes âgés de 18 à 25 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	24585,00	11000,00	11000,00
Ville de Maubeuge	Un quartier propre c'est plaisant	Démarche pratique de sensibilisation à la protection de l'environnement, au bien être et à la propreté des quartiers	200 personnes issues des QPV	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15081,00	6248,00	6248,00
CCAS de Maubeuge	Bien-être alimentaire des séniors	Prévenir les comportements défavorables à la santé pour les personnes âgées en déployant un programme d'ateliers autour de l'approche physiologique de l'alimentation	50 seniors	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15016,00	6000,00	6000,00
TOTAL Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement					354 248,00	142 125,00	142 125,00
CITEO	Dispositif de médiation sociale en milieu scolaire	Contribuer à la prévention de la violence en milieu scolaire, lutter contre le décrochage scolaire et la valorisation des potentiels des élèves	Elèves de primaire et de collège	FIPD	34500	7350	7350

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Affiché le	Coût total de	Participation	Participation Etat
					ID : 059-2159-20170226-DELIBERATION-76-DE	l'action - 2017	Commune	ou Région sollicitée
TOTAL FIPD						34 500	7 350	7 350
Caisse des Ecoles	Santé, équilibre et bien-être	Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux soins	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE		23000	5750	14950
Caisse des Ecoles	Valeurs, ressources et sérénité	Permettre l'accès à la sophrologie pour permettre aux enfants de prendre conscience de leur potentiel	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE		18860	4715	12259
Atelier Théâtre	Théâtre Forum	Prise de confiance des enfants via la pratique du théâtre	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE		4700	1175	3055
Atelier Théâtre	A la rencontre de nos émotions	mise en place d'un atelier d'expression spécifique offrant la possibilité à de jeunes adolescents en grandes difficultés relationnelles de s'engager sur le chemin d'un mieux vivre ensemble	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE		3420	855	2223
Caisse des Ecoles	Référent familles	intervention d'un travailleur social pour prise en charge du suivi individualisé des enfants	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE		38000	9500	24700
Caisse des Ecoles	Vers d'autres horizons	Agir sur l'attractivité de l'offre d'animations et d'équipements sportifs et culturels afin de faciliter la cohésion sociale	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE		30000	7500	19500
TOTAL DRE						117 980	29 495	76 687
AJA	Sport et santé, culture et citoyenneté	Actions transversales qui établissent le lien entre santé et sport, culture et citoyenneté	jeunes de 11 à 18 ans	VVV		16 460	2 340	2 340
TOTAL VVV						16 460	2 340	2 340
ACSM	Nos Quartiers d'été	Accompagner et renforcer les coopérations habitants/acteurs publics, entre habitants de différents quartiers en favorisant l'émergence de projets concertés tant dans leur contenu que dans leurs dimensions opérationnelles et Permettre aux associations ou collectifs	tout public en QPV	Fonctionnement Région		33100	9000	23100
Regards	Fonds de participation des Habitants	d'habitants de mettre en place des micro-projets en faveur des habitants des quartiers en Politique de la Ville	Tout public en QPV	Fonctionnement Région		14 954	4 374	10 580
Ville de Maubeuge	Rénovation des jardins Grévaux	Améliorer le cadre de vie pour une meilleure appropriation des habitants de leur quartier et de leur habitat	Habitants des Grévaux	Investissement Région		34 840	17 420	17 420
Ville de Maubeuge	City Stade des Présidents	Répondre à une volonté d'accéder à une pratique sportive libre en développant ainsi une prise de conscience citoyenne	Tout public	Investissement Région		90 000	45 000	45 000
TOTAL REGION						172 894	75 794	96 100
TOTAL						696 082	257 104	324 602

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎ : 03.27.53.75.32
Réf. : CLJR/IT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 15 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le VINGT-DEUX JUIN à 18 h

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Et

hors de la présence de Monsieur le Maire pour les questions n° 11 / 12 / 15 / 16 / 17 présidées par Monsieur Jean-Pierre COULON Premier Adjoint

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - E.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J.-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M.-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Nicolas LEBLANC (à Jean-Pierre COULON pour les questions n° 1 à 7 et n° 10)

Christian DEMUYNCK (à Corinne DEROO) - Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Guy CAMBRELENG (à Marie-Christine MORETTI) - Sophie CORDIER (à Marc DANNEELS)

Louis-Armand DE BEJARRY (à Maryse GABET) - Maryse GABET (à Louis-Armand DE BEJARRY)

Les pouvoirs de : Louis-Armand DE BEJARRY et de Maryse GABET ne peuvent être pris en compte

EXCUSES :

ABSENT(S) :

Louis-Armand DE BEJARRY

Maryse GABET

Michèle GRAS (absente pour les questions n° 1 à 7)

Sylvie ZATAR (absente pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n°15)

Christine SAVAUX (absente pour la question n° 23)

Jean-Yves HERBEUVAL (absent pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 24)

Christophe DI POMPEO (absent pour la question n° 27)

Naëlle TAJDIRT (absenté pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 36)

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 33 : Autorisation de signature du Contrat de ville 2015/2020

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains ;

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération ;

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

Vu la délibération n°249 du 18 décembre 2014 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S) relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville ;

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge ;

Considérant que, depuis le 1^{er} janvier 2015 et l'application du décret n°2014-1750 susvisé, la Ville de Maubeuge compte quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville, à savoir :

- Pont-de-Pierre,
- Provinces françaises,
- Epinette,
- Sous-Le-Bois.

Considérant, qu'en matière de politique de la Ville, la Communauté d'Agglomération est « chef de file », et joue un rôle d'animation du réseau d'élus, de professionnels et de partenaires impliqués au niveau communal, de coordination des instances de pilotage, d'interlocuteur privilégié dans les relations avec l'Etat et d'autres pouvoirs publics.

Considérant que, dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S), doit proposer un contrat de ville intercommunal pour la période 2015-2020, concernant les quartiers de Maubeuge mentionnés ci-dessus et intégrant les orientations stratégiques définies par l'Etat relatives à l'égalité Femme-Homme, à la jeunesse, à la lutte contre les discriminations ainsi qu'à l'implication des habitants.

Considérant que les objectifs de ce contrat de ville visent à réduire les inégalités profondes et persistantes au sein de certains quartiers en dépit des efforts déployés et à redonner à la politique de la ville une meilleure lisibilité, cohérence et efficacité.

Qu'il devra notamment permettre de mobiliser l'ensemble des politiques publiques autour d'un Projet Territorial de Cohésion Sociale (P.T.C.S) partagé par les acteurs et de les articuler autour des piliers identifiés dans la loi de programmation : le cadre de vie et le renouvellement urbain, la cohésion sociale, le développement économique auxquels s'ajoutent la citoyenneté et les valeurs de la République.

Que la C.A.M.V.S s'est engagée avec l'Etat, en lien avec les communes et les partenaires à la mise en œuvre de cette réforme et que le prestataire « Extracité » a été missionné pour accompagner le processus d'élaboration, cofinancé à parité par l'Etat et la C.A.M.V.S.

Considérant que, dès l'été 2014, une réunion de lancement a permis d'informer, mobiliser et fédérer les 42 maires autour de l'élaboration d'un projet territorial de cohésion sociale qui constitue le socle du contrat de ville.

Que de ce travail partenarial initié en juillet, un cadre stratégique sur la base d'un diagnostic partagé s'est décliné autour de trois grandes ambitions :

- Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter la cohésion sociale ;
- Accompagner à l'émancipation individuelle et collective dans un contexte socio-économique dégradé ;
- Développer la capacité d'agir des citoyens.

Qu'à compter de janvier 2015, il s'en est suivi un processus de travail de co-construction du contrat de ville en plusieurs étapes avec les différents partenaires sur la déclinaison des enjeux et des propositions propres à chaque quartier prioritaire.

Que le contrat précise les nouveaux périmètres d'intervention, les éléments clefs du diagnostic territorial, les principes fondamentaux et les orientations stratégiques pour notre territoire, ainsi que les principaux enjeux (par piliers stratégiques) qui en découlent.

Que, par ailleurs, il décline les différentes contributions des communes par quartier prioritaire et quartier de veille ainsi que celles de l'ensemble des signataires : l'Etat, la Région, le Département, l'Agglomération, la Caisse des dépôts, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Groupement d'Intérêt Public Réussir en Sambre Avesnois et les bailleurs sociaux.

Qu'il précise enfin les modalités de suivi et d'évaluation du contrat de ville ainsi que les instances de pilotage stratégiques et opérationnelles.

Considérant que la CAMVS étant identifiée comme l'interlocuteur privilégié des acteurs, il en ressort une coresponsabilité de l'ensemble des partenaires signataires et la nécessité de garantir un bon équilibre, au plus près des besoins des habitants, entre la dimension intercommunale et l'action locale.

Qu'à cet effet, cette gouvernance doit reposer sur trois grands principes indispensables pour la réussite de ce contrat : un pilotage stratégique fort, une animation opérationnelle et une mutualisation entre les acteurs, par le biais notamment du dialogue partenarial, de la mise en réseau, de la coordination des acteurs et de la prise en compte de la parole des habitants.

Que, pour être encore plus efficaces, les actions devront faire l'objet d'un suivi plus opérationnel et d'une évaluation régulière afin de mesurer leur impact et leur plus-value.

Qu'enfin, parce que le contexte financier est contraint, la mutualisation des moyens entre les acteurs est également un gage de réussite pour atteindre les objectifs et mieux répondre aux besoins des habitants.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre, intégrant les quartiers prioritaires du territoire de la Ville de Maubeuge,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son délégataire à signer ledit contrat et les pièces y afférentes.
- de valider la programmation selon le tableau ci-annexé.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Approuve** le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre, intégrant les quartiers prioritaires du territoire de la Ville de Maubeuge,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer ledit contrat et les pièces y afférentes.
- **Valide** la programmation selon le tableau ci-annexé.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY



Envoyé en préfecture le 13/03/2017
 Envoyé en préfecture le 09/03/2017
 Rattaché en préfecture le 06/07/2015
 ID : 059-215903923-20170728-DELIBERATION26-DE
 Etat validée

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Coût total de l'action	Participat Commune	Participat Etat validée
ACSM Centre social La Fraternité	Vestiaire solidaire « Aux prix fleuris »	Animation d'un « vestiaire solidaire » à travers plusieurs activités	Tout public bénéficiaire des minimas sociaux	18 168,00	6 627,50	6 627,50
La Sauvegarde du Nord	Accès au droit en direction des jeunes et des adultes qui les entourent	Actions individuelles d'information, de conseil et d'accompagnement juridique et administratif	- de 26 ans, parents et professionnels	40 550,00	12 000,00	12 000,00
Culture et Liberté Nord	Demain ensemble pour une citoyenneté active	Découverte des institutions françaises et européennes	Jeunes de 16 à 25 ans, garçons et filles	17 299,00	3 500,00	3 500,00
L'atelier théâtre	Théâtre forum	Ateliers d'expression et d'improvisation	Jeunes	2 800,00	1 400,00	1 400,00
L'atelier théâtre	Pour une égalité Hommes-Femmes	Création d'un spectacle artistique	Jeunes et adultes de tous âges	12 600,00	6 300,00	6 300,00
Ville de Maubeuge Conservatoire	Classe orchestre	Transformation d'une classe entière en un petit orchestre pendant trois ans	Classe de CM1	20 818,00	10 409,00	10 409,00
Collège Vauban Maubeuge	Mon parcours musical au collège	Création d'une option CHAM (classe à horaires aménagés en musique)	Élèves boursiers	11 224,00	3 000,00	3 000,00
Lycée André Lurçat Maubeuge	Prévention du décrochage scolaire	Repérage d'une dizaine d'élèves suivis par une commission éducative et accueillis au centre social de La Fraternité	Collégiens et lycéens	19 656,00	7 862,00	7 862,00
ACSM Centre social Provinces Françaises	BRICOL'AGE	Action d'auto-réhabilitation accompagnée, visant l'appropriation du logement	Public adulte	34 154,00	12 896,00	12 896,00
Idem+arts	Ateliers d'arts plastiques auprès public handicapé	Animation d'atelier d'arts plastiques pour adultes handicapés	Public d'adultes et de retraités	6 500,00	2 150,00	2 150,00
ACSM Centre social Provinces Françaises	CLUB "IDED"	Proposition d'activités innovantes	Jeunes de 11 à 17 ans	111 758,00	10 871,00	10 872,00
Ville de Maubeuge Service Vie Locale	Alimentation et activités physiques	Mise en place d'animations sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique dans les écoles	Élèves de 6 à 12 ans et leurs parents	14 865,00	7 432,50	7 432,00
Emergence - CIBC Hainaut Sambre Avesnois	Guidance	En complément du Contrat Local Santé accompagnement d'adultes en situation précaire	Public adulte	15 624,00	7 812,00	7 812,00
Arts et Travaux	Les Parallèles	Mise en place dans le quartier dans le quartier des Provinces Françaises d'une plate forme de pratique, de création et de diffusion artistique	Tout public	21 100,00	6 250,00	6 250,00
ACSM Centre social Epinette	Je suis citoyen	Organisation de « La quinzaine de la citoyenneté »	Jeunes de 10 à 14 ans et public adulte	37 582,00	18 791,00	18 791,00
Ville de Maubeuge Service Vie Locale	Habitants Citoyens	Création d'outils de démocratie participative, de découverte du territoire favorisant une approche active de la ville.	Les membres des Conseils Citoyens, du Conseil Municipal des Jeunes, les élus municipaux	2 225,00	1 112,50	1 112,50
TOTAL ACTIONS	16	TOTAL VILLE/ETAT		386 923,00	118 413,50	118 414,00

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Valide** la programmation 2017 issue du Contrat de Ville 2015-2020 ainsi que le coût des actions et la part à charge relevant de la Ville de Maubeuge, selon le tableau ci-annexé.
- **Accorde**, pour l'année 2017, dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, une subvention de 29 495€.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

